

Cercle de l'Innovation et du Management de l'expertise

Compte rendu synthétique de la réunion du 3 octobre 2017

L'Académie des technologies

Étaient présents : Elisabeth Belois-Fonteix, Orange ; Philippe Bergin, Schneider Electric ; Prosper Chemouil, IEEE ; Florence Dufrasnes, Airbus Defence & Space ; Bruno Jarry, Académie des Technologies ; Vincent Langlois, Poclairn Hydraulics ; Stéphane Léage, Veolia ; Ludovic Mézière, groupe Safran ; Olivier Musseau, CEA ; Bénédicte Simond, groupe Seb ; Iris Teplitzky, Nestlé NDC Lisieux ; Christine Triomphe, IAE Paris Panthéon-Sorbonne ; Christian Tamponnet, IRSN ; Sophie Normand, Naval Group ; Olivier Lassalle-Herraud, Groupe Saint Gobain ; Cécile Léon Levasseur, groupe Safran

Absents excusés : Sabine Desclides (AFD) ; Thierry Lanier (Holding Hermès textiles) ; Danièle Quantin (Arcelor Mittal) ; Marie Pierre Veran-Viguié (IRSN) ; Michel Delanoue (CNES)

Animation : Patrick Gilbert, IAE Paris Panthéon-Sorbonne ; Martine Le Boulaire, CIME ; Natalia Bobadilla, CIME

La séance, qui poursuit l'exploration de la thématique de la transformation de l'univers de la R&D, avait pour ordre du jour, d'une part, de présenter la vocation et les missions de l'Académie des Technologies et, d'autre part, d'analyser à travers la double présentation de la politique d'expertise d'Orange et de celle de l'IEEE la question de l'identité de l'expert et de ses évolutions.

Ce document synthétise la présentation de l'Académie des technologies (www.academie-technologies.fr) par **Bruno Jarry, Vice-Président de l'Académie des technologies.**

Créée sous forme d'association, l'Académie des technologies (AT) est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du ministre chargé de la recherche.

Elle existe sous sa forme actuelle depuis une vingtaine d'années. Elle était auparavant une composante de l'académie des sciences, sous l'intitulé de Conseil des applications de l'Académie des sciences (CADAS). Elle s'est autonomisée à l'instar d'autres pays (par exemple, la United States National Academy of Engineering aux États-Unis, ou la Royal Academy of Engineering au Royaume-Uni).

Bruno Jarry relève qu'il y a dans l'Académie beaucoup de membres qui viennent des entreprises participant à cette réunion.

Les académies des sciences travaillent en silos, selon des sections disciplinaires, ce qui maintient une certaine reproduction. Au contraire, à l'Académie des Technologies, il y a des sections transversales (technologies de santé, urbanisme et vie de demain, sciences et

technologies du vivant, changement climatique...). Par le biais des technologies, l'AT s'efforce d'apporter une certaine expertise.

L'AT comprend 320 membres, dont l'âge moyen est 62 ans. Le recrutement se fait par cooptation, selon un processus en plusieurs étapes. Un comité définit chaque année un groupe de compétences (un secteur qui devrait être constitué, parce qu'il commence à émerger : ex. cyber-sécurité, créée il y a 3 ans). Ensuite, on fait appel aux membres pour susciter des candidats. Des rapporteurs sont nommés, qui jugent sur les recommandations fournies. Quand on recrute, c'est pour toujours... D'où l'importance de ne pas se tromper.

L'AT dépend de la présidence de la République. La nomination de ses membres se fait par décret. On ouvre deux fois moins de postes qu'il y a de candidats. C'est une élection à bulletin secret. Un parrain présente une candidature, il y a ce qu'en dit ensuite le comité, puis l'assemblée générale.

Les missions de l'Académie des Technologies :

- **Donner des avis en réponse à des demandes ou sur des sujets dont l'AT s'autosaisit.** Elle répond au besoin pour l'Etat d'avoir une vision la plus exacte possible de ce qu'est l'état de l'art à un moment donné (par exemple pour orienter les « investissements d'avenir », afin de pouvoir définir des axes ensuite diffusés auprès des entreprises).
- **Produire des rapports sur un sujet donné** (ex. Bio-carburants de deuxième génération : qu'est-ce qui est préparé et à quel stade ? Autre exemple les initiatives d'excellence, les IDEX). Ces avis ont une incidence sur les financements accordés, pour que l'argent apporté par l'Etat soit utilisé au mieux. Une dizaine de rapports sont produits chaque année (cyber-sécurité, innovation et territoire, ...)
- **Eclairer la société sur les opportunités et les risques liés aux nouvelles technologies** (organiser des séminaires avec la participation de représentants des entreprises et chercheurs). L'intervenant souligne les difficultés avec les ONG, la presse, Internet, et relève que de fausses informations sont parfois diffusées auprès du public...

Pour produire ses rapports, l'AT fait appel le cas échéant, aux compétences de personnalités extérieures qualifiées. Elle auditionne des responsables d'entreprise et des scientifiques et fait l'analyse technico-économique des données recueillies. Parmi ses interlocuteurs, l'Etat, l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques), France Stratégie.

L'AT est très active à Bruxelles, pour que la voix de la France soit entendue. 22 académies européennes sont réunies dans une fédération à laquelle s'adresse Bruxelles.

L'AT s'attache à réunir l'information au plus près des entreprises, pour assurer le développement des technologies.

Questions ?

Comment les entreprises peuvent s'en rapprocher ? Il existe une fondation de l'AT qui permet d'obtenir des financements. Il y a de temps en temps des entreprises qui font une demande spécifique (demande d'expertise et de conseil) qui peut être traitée par la fondation.

A-t-on des raisons d'être optimistes ?

Oui. Ex. à Orléans, usage des TIC en agriculture

« On est plus lents que d'autres pays pour se lancer, mais la qualité des ingénieurs est là ». Les entreprises ne sont pas en reste : les chercheurs privés représentent aujourd'hui 60% de la population des chercheurs.

La prochaine rencontre du Cercle est prévue le 15 décembre autour de la conférence-débat de Roberto Reniero VP de la R&D de Nestlé en Chine sur le thème « la R&D à l'épreuve du client » ; elle sera suivie par l'Assemblée Générale de l'association CIME ouverte à tous les adhérents.

Le calendrier des rencontres 2018 est le suivant selon le même format que cette année (10h-16h) :

- 13 mars 2018
- 5 juin 2018
- 9 octobre 2018
- 12 décembre 2018 (Assemblée Générale)